



1^{er} GRAND PRIX JEUNES

Golf de la Côte des Isles – Barneville-Carteret

25 et 26 JUIN 2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique en simple et en double des épreuves fédérales amateurs de la Fédération Française de Golf (FFG). Il respecte le cahier des charges des grands prix jeunes (vademecum FFG 2022 §1.2.1-5) et est validé par la Ligue de Normandie

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de catégorie Minime ou moins (nés en 2006 ou après) :

- licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue ;
- à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs ;
- dont les index ne sont pas supérieurs aux limites fixées dans le tableau ci-après § 2 ;
- attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié et, pour les joueurs non licenciés en France, sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

2. CHAMP DES JOUEURS

Le champ de joueurs et joueuses sera limité à 108 au total dont 11 wild cards selon le tableau ci-après.

Le nombre minimum (hors wild cards) est à respecter sauf manque de candidats, le nombre maximum par catégorie est donné à titre indicatif. Les catégories Poussins et Benjamins seront prioritaires en cas de choix.

Catégorie	Année de naissance	Garçons		Filles		Nbre Total max plus WC max
		Nombre mini / maxi	Index max	Nombre mini / maxi	Index max	
Minimes	2006-2007	6 / 15	11,4	3 / 6	18,4	21
Benjamins	2008-2009	18 / 24	21,4	6 / 9	28,4	33
Poussins *	2010-2011	18 / 24	32,4	6 / 9	41	33
U10 *	2012 et après	7 max	32,4	3 max	41	10
Nbre total max		70		27		97 + 11 WC = 108

* Poussins et U10 forment une seule série.

L'index pris en compte est celui figurant sur Fléole à la date de clôture des inscriptions le Vendredi 10 juin. La liste des joueurs retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée **au plus tard le Jeudi 16 juin**.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires "type" pages 126 et 127 du vademecum de la Ligue de Normandie ou Vademecum FFG § 1.3.1-2 et § 4.1.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les Minimes et Benjamins (filles et garçons) seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date limite d'inscriptions, puis l'ordre d'enregistrement des inscriptions par le club hôte, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau ci-dessus.
- les joueurs poussins et U10 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play si disponible sur extranet, puis l'ordre des index à la date de

clôture des inscriptions puis l'ordre d'enregistrement par le club hôte, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau ci-dessus.

Les Wild Cards sont attribuées dans la limite de 11 places, uniquement par la Ligue de Normandie aux joueuses et joueurs ne répondant pas aux critères ci-dessus. Elles seront réparties hors quota dans les catégories. Les Wild Cards devront être validées avant la date de clôture des inscriptions.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après la date de clôture des inscriptions, les joueuses et joueurs devront répondre aux critères de limite d'index et seront retenus dans l'ordre d'arrivée des inscriptions sans tenir compte des quotas.

3. FORMULE DE JEU

Parcours les Mielles / Dunes

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours.

Les règles locales du paragraphe 8/ du règlement général des épreuves fédérales amateurs 2022 concernant les tournois réservés aux jeunes de moins de 21 ans s'appliquent, à savoir :

Les cadets, l'utilisation des chariots électriques et des appareils mesurant la distance ne sont pas autorisés. De plus les accompagnateurs doivent se tenir à distance des jeunes sous peine d'exclusion.

Six séries : Minimes garçon et filles – Benjamins garçons et filles – Poussins et U10 (filles et garçons) forment une seule série par sexe partent des mêmes marques de départ et sont classés ensemble.

A l'issue des 2 tours, en cas d'égalité pour la première place dans une catégorie (y compris U10), un play-off trou par trou aura lieu afin de déterminer le vainqueur. Le play-off sera joué immédiatement après que le dernier joueur de la série concernée ait rendu sa carte.

Pour le 1er tour, les joueurs partiront par catégorie et par sexe dans l'ordre Minimes, Benjamins, Poussins/U10 en respectant l'ordre de priorité (mérite puis index) dans chaque catégorie. Pour le 2ème tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

Catégorie	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
Minimes	Blanches	4621 m	Bleues	4106 m
Benjamins	Jaunes	4516 m	Rouges	3802 m
Poussins / U10	Grises	3967 m	Violettes	3458 m

Distances de jeu : distances spécifiques jeunes recommandées par la FFGolf.

4. INSCRIPTION

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

GOLF DE LA CÔTE DES ISLES – BARNEVILLE-CARTERET

'Grand Prix Jeunes 2022'

39 Chemin de Coutances 50270 – Saint Jean de la Rivière

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le vendredi 10 juin 2022. Tout joueur déclarant forfait après 12 juin 2022 reste redevable des droits d'inscription.

Extérieurs : 40 Euros - Membres : 20 Euros

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription, l'inscription vaut acceptation du règlement.

Parcours d'entraînement gratuit entre la date limite de clôture des inscriptions et la veille du 1er tour de l'épreuve exclusivement sur réservation. Tél. 02.33.93.44.85 – golf.cdi@gmail.com

5. PRIX

Les 3 premiers joueuses et joueurs de chaque catégorie seront récompensés, ainsi que les premiers U10 fille et garçon.



1^{er} GRAND PRIX JEUNES

Golf de la Côte des Isles – Barneville-Carteret

25 et 26 JUIN 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

N° de Licence Club :

Index : Email :

Adresse :

CP : Ville :

N° portable : Date de naissance

Ci-joint un chèque de €.

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription obligatoirement accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Golf de la Côte des Isles

au plus tard le vendredi 10 juin 2022

à

GOLF DE LA CÔTE DES ISLES – BARNEVILLE-CARTERET

'Grand Prix Jeunes 2022'

39 Chemin de Coutances

50270 – Saint Jean de la Rivière